



La Réunion-Mayotte

La population réunionnaise à l'horizon 2050 Autant de seniors que de jeunes

Au 1^{er} janvier 2050, 1,071 million de personnes habiteraient à La Réunion si les tendances démographiques récentes se prolongeaient. La population de La Réunion dépasserait le million d'habitants dès 2037. La croissance démographique diminuerait au fil des années du fait d'un solde naturel de moins en moins excédentaire: le nombre de décès doublerait entre 2013 et 2050, tandis que les naissances seraient stables. Le vieillissement de la population serait prononcé, en lien avec l'allongement de la durée de vie des Réunionnais. Un quart des habitants auraient 60 ans ou plus en 2050, une proportion deux fois supérieure à celle de 2013. Le nombre de seniors rattraperait même pour la première fois celui des jeunes de moins de 20 ans. L'effectif des personnes âgées de 75 ans ou plus, encore très faible actuellement à La Réunion, serait multiplié par quatre. Cette augmentation du nombre de personnes âgées soulève de nouveaux défis pour répondre aux besoins liés notamment à la perte d'autonomie. Dans l'hypothèse où les comportements de changement de résidence principale observés actuellement se prolongeraient jusqu'en 2050, la population augmenterait dans toutes les microrégions, à des rythmes différents.

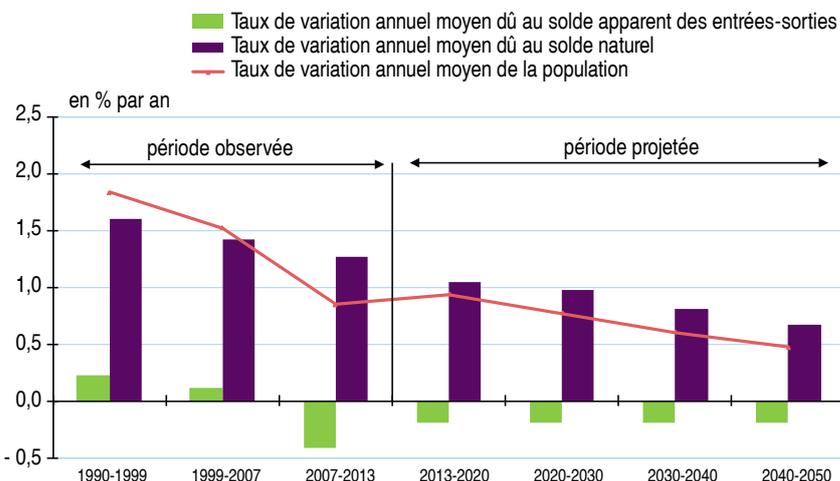
Sébastien Merceron, Insee

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, 1,071 million de personnes habiteraient à La Réunion au 1^{er} janvier 2050. Cela représenterait 235 000 personnes de plus qu'en 2013, soit une croissance de + 0,7 % par an en moyenne. Ce scénario de projection démographique dit « de référence » se base sur les hypothèses d'une **fécondité** stable, d'une **espérance de vie** qui continue de croître et d'un **solde migratoire** légèrement déficitaire (*définitions*). Le seuil symbolique d'un million d'habitants serait alors franchi en 2037.

La croissance de la population réunionnaise diminuerait au fil des années. De 1,2 % en moyenne par an entre 1999 et 2013, le nombre d'habitants augmenterait de 0,9 % jusqu'en 2020 et de 0,5 % entre 2040 et 2050 (*figure 1*).

1 Moteur de la croissance démographique, le solde naturel diminue

Décomposition de la croissance annuelle moyenne de la population de La Réunion de 1990 à 2050



Sources : Insee, Recensements de la population, statistiques de l'état civil, scénario de référence de projection Omphale 2017.

En métropole, le rythme de croissance de la population s'infléchirait également. En Martinique et en Guadeloupe, la population baisserait nettement, tandis qu'en Guyane et à Mayotte, la croissance resterait encore dynamique.

La population de La Réunion augmenterait tout de même à un rythme moyen deux fois supérieur à celui de la métropole entre 2013 et 2050 (0,7 % contre 0,3 % par an).

Le solde naturel resterait largement positif

À La Réunion, le **solde naturel** resterait le moteur de la croissance démographique, avec l'hypothèse de maintien d'une fécondité élevée. Mais ce solde naturel continuerait de baisser de manière tendancielle : l'excédent des naissances sur les décès se réduirait à 6 000 personnes en 2050, contre 9 500 personnes par an actuellement. En effet, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants augmenterait faiblement et le nombre de naissances se stabiliserait. Dans le même temps, sous l'effet du vieillissement, le nombre global de décès doublerait entre 2013 et 2050.

Quant au solde migratoire, il freinerait la croissance démographique de - 0,2 point par an entre 2013 et 2050, comme depuis le milieu des années 2000. Les entrées comme les sorties du territoire varient en fonction de nombreux facteurs sociaux et économiques et des politiques publiques mises en œuvre. Le solde migratoire n'est donc pas prévisible à l'horizon 2050. Pour les projections démographiques, il résulte de simples hypothèses. D'une part, sur l'horizon de projection, le solde migratoire avec la métropole conserverait le niveau observé entre 2010 et 2015 (- 1 200 personnes par an en moyenne). D'autre part, les échanges migratoires entre La Réunion et l'ensemble constitué des autres Outre-mer français et de l'étranger s'équilibreraient jusqu'en 2050, avec autant de départs que d'arrivées.

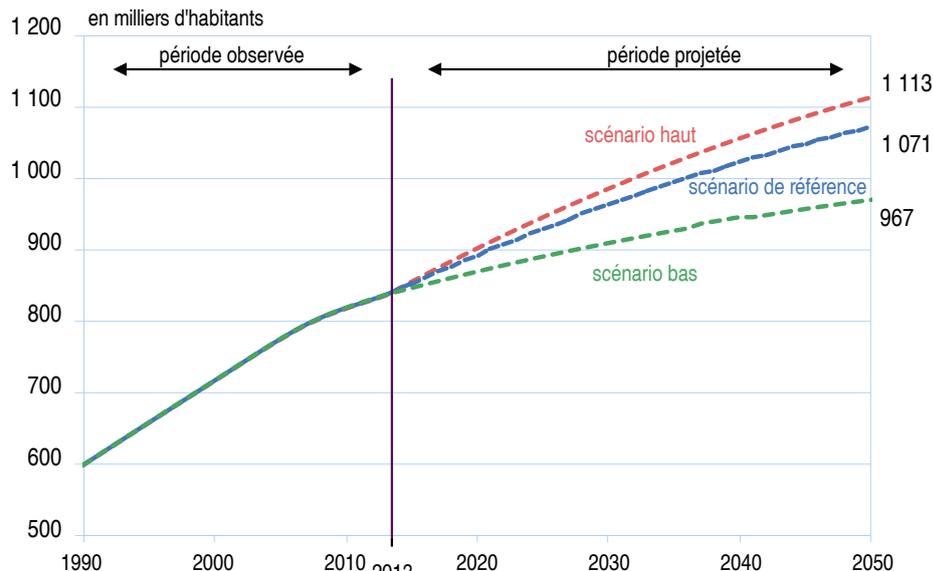
Deux hypothèses alternatives en matière de migrations conduisent à des populations projetées de 967 000 habitants (scénario bas) et 1,113 million d'habitants (scénario haut) (figure 2).

Un vieillissement marqué : forte progression du quatrième âge

Depuis 60 ans, la population réunionnaise vieillit progressivement en raison notamment de l'augmentation spectaculaire de l'espérance de vie : depuis le début des années 1950, elle a augmenté en moyenne de six mois par an sur l'île. Sur l'horizon de projections, cette tendance au vieillissement

2 Entre 967 000 et 1 113 000 habitants à La Réunion en 2050

Évolution de la population à l'horizon 2050 selon les trois scénarios



Sources : Insee, Recensements de la population, projections Omphale 2017.

Le mot du CESER

Le CESER de La Réunion a tissé des relations partenariales avec l'Insee dans le but de réaliser des projections démographiques qui prennent en compte le contexte local et les spécificités de notre territoire. Il nous est apparu pertinent de proposer les résultats à l'échelle des microrégions.

La présente étude propose une prospective démographique qui a vocation à éclairer les acteurs publics dans les choix stratégiques qu'ils auront à arrêter dans les prochaines années. Au regard des enjeux qui appelleront des décisions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'accompagnement sanitaire et social, nous avons souhaité associer à cet exercice de prospective des représentants de la Région, du Département, de l'Université et de l'Agence de Santé océan Indien.

Les résultats de l'étude confirment que l'excédent des naissances sur les décès demeurera le moteur de la croissance démographique à La Réunion et que le vieillissement de notre population sera le fait marquant des prochaines décennies. Dès à présent, des problématiques particulières se posent sur l'île, en termes de prise en charge de la dépendance. En effet, fin 2013, 12 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont considérées comme dépendantes : c'est 1,5 fois plus qu'en métropole. Le « bien vieillir » deviendra donc une préoccupation importante au sein des familles réunionnaises.

Pour les acteurs publics, on comprend dès lors l'importance de ces choix stratégiques en termes d'investissements, tant matériels (logements, infrastructures, etc.) qu'immatériels (formation, santé, etc.), qui viseront à répondre aux besoins d'une population dépassant le million d'habitants à partir de 2037.

est prolongée puisque l'allongement de la durée de vie se poursuivrait.

En 2050, La Réunion compterait ainsi autant de personnes âgées de 60 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans (figure 3). La part des seniors et celle des jeunes seraient identiques, représentant chacune 27 % de la population de l'île. Le vieillissement serait donc marqué, étant donné qu'en 2013, on comptait plus de deux jeunes pour un senior (respectivement 32 % et 14 % de la population).

Le nombre de Réunionnais âgés de 60 ans ou plus ferait donc plus que doubler à l'horizon 2050 : il passerait de 115 000 en 2013 à 289 000 en 2050. Parallèlement, le nombre

de jeunes continuerait d'augmenter, mais faiblement, passant de 269 000 en 2013 à 285 000 en 2050.

En 2050, 138 000 Réunionnais seraient âgés de 75 ans ou plus contre seulement 32 000 en 2013. Leur part dans la population de l'île triplerait (13 % contre 4 %). L'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses des années 1960 et 1970 serait à l'origine de cette forte hausse. En métropole également, la progression du quatrième âge, déjà engagée depuis plusieurs années, se poursuivrait : en 2050, 16 % de la population serait âgée de 75 ans ou plus, contre 9 % en 2013.

L'âge moyen des Réunionnais en 2050 s'établirait alors à 41 ans, contre 34 ans en

2013. En métropole, le vieillissement déjà marqué en 2013 se poursuivrait : l'âge moyen de la population métropolitaine atteindrait 45 ans en 2050 contre 41 ans aujourd'hui. La structure par âge de la population réunionnaise en 2050 ressemblerait ainsi à celle de la métropole de 2013. Aux Antilles, le vieillissement serait encore plus accentué : les seniors seraient deux fois plus nombreux que les jeunes en 2050.

Reflet de cet important vieillissement, la pyramide des âges de La Réunion évoluerait vers une forme en cylindre, caractéristique des populations de pays occidentaux où la répartition par âge est très uniforme (figure 4). L'île présenterait, comme aujourd'hui, un déficit de personnes de 20 à 30 ans, en raison des migrations vers l'extérieur pour suivre des études ou obtenir un premier emploi.

La population du Nord en croissance rapide

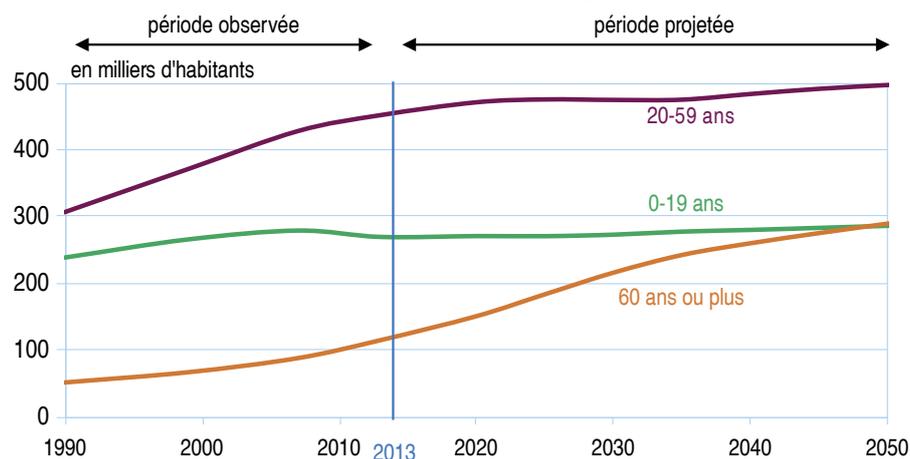
À l'horizon 2050, la population des quatre microrégions de La Réunion augmenterait (figure 5). Cette projection est élaborée sous l'hypothèse du maintien à leur niveau actuel des flux migratoires entre microrégions, ainsi qu'entre les microrégions et la métropole. Elle ne tient en revanche pas compte de la mise en place dans le futur de nouvelles infrastructures publiques (transports, établissements scolaires et universitaires, pôles d'activité, etc.) et du développement de nouveaux quartiers comme Beauséjour ou Cambaie, qui pourraient modifier les migrations résidentielles observées aujourd'hui.

Selon cette hypothèse, la croissance démographique serait la plus dynamique au Nord : le nombre d'habitants y augmenterait en moyenne de 0,9 % par an entre 2013 et 2050, soit davantage que sur l'ensemble de l'île (+ 0,7 %). À l'Ouest, la population augmenterait deux fois moins vite que dans le Nord (+ 0,4 %). Au Sud et à l'Est, la population progresserait au même rythme qu'au niveau régional. Ces différences s'expliquent avant tout par des migrations différentes d'une zone à l'autre. En effet, actuellement, dans chacune des microrégions, le solde naturel contribue de manière équivalente à la croissance de la population. De plus, le solde migratoire avec la métropole est déficitaire dans chacune des microrégions de l'île.

Dans le bilan des échanges migratoires entre microrégions entre 2010 et 2015, le Nord a gagné des habitants provenant essentiellement de l'Ouest et du Sud : 500 personnes en moyenne par an depuis chacune de ces deux microrégions. Le solde de ses échanges avec l'Est a été aussi excédentaire, mais dans une

3 Deux fois plus de seniors en 2050

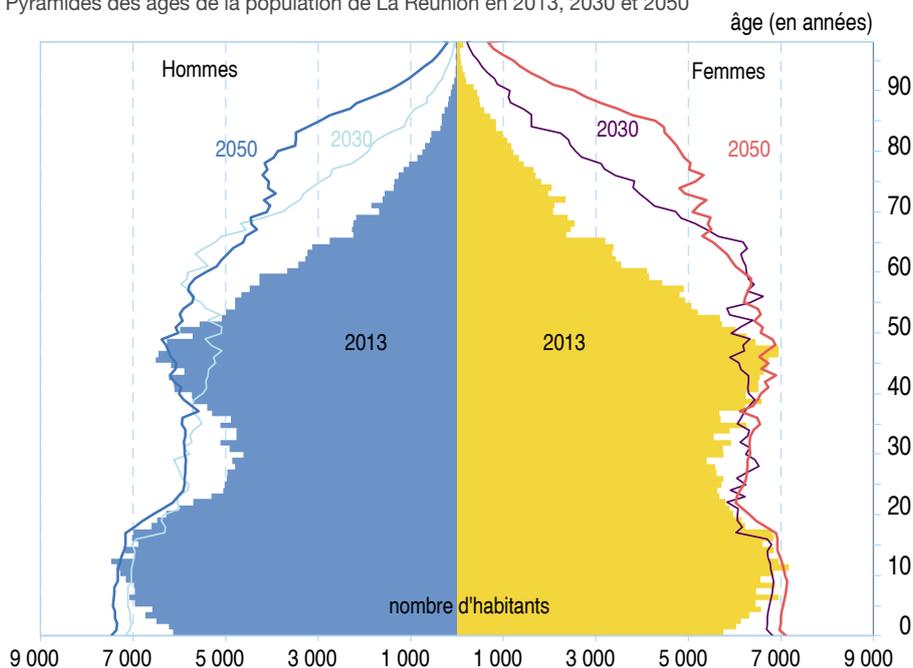
Évolution du nombre d'habitants à La Réunion par tranche d'âge entre 1990 et 2050



Sources : Insee, Recensements de la population, scénario de référence de projection Omphale 2017.

4 Une transformation rapide de la population de La Réunion

Pyramides des âges de la population de La Réunion en 2013, 2030 et 2050



Sources : Insee, Recensements de la population, scénario de référence de projection Omphale 2017.

5 La population augmenterait dans toutes les microrégions

Évolution de la population de La Réunion par microrégion entre 2013 et 2050, et taux de croissance annuels moyens de la population

	2013	2050	Croissance annuelle moyenne de la population
	en nombre		
Est	125 000	163 000	0,7
Nord	197 000	274 000	0,9
Ouest	212 000	243 000	0,4
Sud	301 000	390 000	0,7
La Réunion	835 000	1 071 000	0,7

Sources : Insee, Recensements de la population, scénario de référence de projection Omphale 2017.

moindre mesure (+ 120 personnes par an). En effet, de nombreux jeunes sont venus s'installer après le baccalauréat dans le Nord pour étudier, du fait de l'implantation à

Saint-Denis de l'Université et d'autres formations de l'enseignement supérieur. En outre, l'Ouest a perdu des habitants au profit du Sud (- 440 personnes par an). ■

Méthode

Ces nouvelles projections actualisent celles réalisées par l'Insee en 2010 à l'horizon 2040 à partir de données du recensement de la population de 2007. Cet exercice sera actualisé régulièrement, pour tenir compte des évolutions les plus récentes.

Le modèle de simulation utilisé, dénommé « Omphale », se base sur la répartition de la population de La Réunion par sexe et âge détaillé au 1^{er} janvier 2013. Il mobilise des hypothèses concernant les trois principales composantes de l'évolution de la population d'une année sur l'autre : la fécondité, la mortalité et les migrations. Les projections ainsi réalisées ne doivent pas être assimilées à des prévisions, mais à la prise en compte d'hypothèses conformes aux tendances récentes. Elles n'intègrent pas de facteurs exogènes, comme par exemple la mise en place de politiques territoriales spécifiques.

Des hypothèses concertées ont été retenues en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. Elles permettent de définir trois scénarios d'évolution de la population : « scénario de référence », « scénario bas » et « scénario haut ». Ces trois scénarios reposent sur des hypothèses communes concernant la fécondité et la mortalité. Elles ne diffèrent que par des hypothèses spécifiques en termes de migrations.

- **Fécondité** : l'indicateur conjoncturel de fécondité baisserait, passant de 2,40 enfants en 2013 à 2,35 en 2016, pour ensuite rester stable jusqu'en 2050, nettement au-dessus du seuil de renouvellement des générations (environ 2,1 enfants par femme dans les pays développés).
- **Espérance de vie à la naissance** : elle continuerait d'augmenter de manière tendancielle, comme en métropole, pour atteindre 88,5 ans pour les femmes et 85,1 ans pour les hommes en 2050.
- **Migrations** : les quotients migratoires observés entre 2010 et 2015 entre La Réunion et la métropole seraient conservés pour les trois scénarios jusqu'en 2050. Le scénario bas retiendrait un déficit migratoire de 3 500 personnes par an vers les Outre-mer français et l'étranger. Selon le scénario de référence, ce solde migratoire serait nul, avec autant d'arrivées que de départs chaque année. Dans le scénario haut, il serait excédentaire de 1 500 personnes par an.

Les hypothèses de fécondité et de mortalité retenues prolongent les tendances observées récemment. En effet, depuis 1990, la fécondité des femmes réunionnaises est stable, à un niveau plus élevé que celui des femmes de métropole (2,40 contre 1,99 en 2013). Du côté de l'espérance de vie à la naissance, l'écart avec la métropole reste constant sur les années récentes, après une convergence accélérée à partir des années 1950. Aussi, sur l'horizon de projections, l'espérance de vie à La Réunion continuerait d'augmenter au rythme des dernières années, sans pour autant rattraper celle de métropole.

Concernant les migrations, leur évolution future s'anticipe difficilement puisqu'elles dépendent également de facteurs exogènes, tels que l'environnement économique et social ou les dispositifs d'aide à la mobilité.

Selon les trois scénarios retenus pour l'évolution de ces migrations, la population de La Réunion varierait donc de 967 000 habitants pour le scénario bas à 1,113 million d'habitants pour le scénario haut. La projection de référence, à 1,071 million d'habitants en 2050, pourra servir de socle pour la réalisation de projections du nombre de ménages, d'actifs, d'élèves et de personnes âgées dépendantes à La Réunion.

Définitions

L'**espérance de vie à la naissance** est la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Le **quotient migratoire** est le rapport entre un flux migratoire et la population de la zone d'origine de ces migrants. Il est déterminé par âge et sexe pour être utilisé dans les projections.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique

10, rue Demarne - CS 72011

97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédactrices en chef :

Julie Boé et Julie Pariente

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

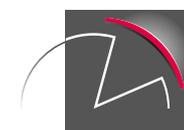
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Ajir S., Baktavatsalou R., Seguin S. « **Évolutions démographiques depuis 60 ans - Une population vieillissante** », *Insee Analyses La Réunion* n° 25, août 2017 ;
- Ajir S., Fabre É. « **Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine - Peu de départs et peu d'arrivées** », *Insee Analyses La Réunion* n° 23, juin 2017 ;
- Baktavatsalou R., Clain E. « **Allocation personnalisée d'autonomie en 2013 - Une dépendance plus précoce et plus coûteuse** », *Insee Flash La Réunion* n° 83, décembre 2016 ;
- Touzet C., « **Migrations résidentielles entre les microrégions de La Réunion** », *Insee Flash La Réunion* n° 112, novembre 2017.
- Levet A., « **Horizon 2040 : la croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère** », *Informations rapides - Analyses - Réunion*, n°167, décembre 2010.

CESER



Insee
Mesurer pour comprendre